



Je souhaite avoir une garde partielle de mon enfant

Par **ingridhamelin**, le **02/02/2013** à **07:56**

Bonjour,

Je m'appelle ingrid **xxxxxxx**, je suis maman d'un garçon de 5 ans qui s'appelle nathan **xxxxxxx**. à sa naissance, j'ai fait une tentative de suicide suite à un coup de poing reçu pendant que je donnais la tétée à mon fils. à la suite de ça j'ai perdu la garde de mon fils. j'ai uniquement le droit de voir nathan un week end par mois en présence du père ou de la belle famille. et désormais, nathan vit chez ses grands parents alors que le père est le seul à avoir la garde exclusive. en outre, mon fils de 5 ans dort avec sa grand mère, est toujours au biberon, mange très peu, est habillé avec des vêtements de récupération sans mon consentement. d'autre part, je n'ai pas le droit de lui acheter des vêtements qui me plaisent. actuellement, je vis avec mon ami christophe **xxxxxx** qui a l'habitude de vivre avec des enfants. je souhaite savoir quelle type de procédure juridique il faut que j'engage pour voir nathan un week end sur 2 à mon domicile en présence d'un tiers mon ami Mr **xxxxxx**. Je suis très affectée par cette situation et inquiète pour la santé de mon fils. je vous remercie de bien vouloir m'aider à régler cette situation très désagréable.

Devant le juge des familles, le père de mon enfant a démontré que j'étais bi-polaire, instable et suicidaire puisque à cause de lui et la perte de mon enfant, j'ai vécu 9 mois à l'hôpital psychiatrique de **xxxxxx**. et à la suite de ça, il a vendu notre maison pendant mon hospitalisation et déménager dans **xxxxxx** alors que nous vivions dans la Loire Atlantique (44). le père de mon fils exige régulièrement des sommes d'argent par chèque pour subvenir aux besoins de mon fils et je n'ai aucune preuve de la réalité de l'utilisation de ces enfants. le plus inquiétant est que nathan est élevé par ses grands parents à **xxxxxx** alors que son père qui en a la garde vit avec sa nouvelle compagne à 250 kilomètres de son fils. le père ne voit son fils que 3 jours par semaine le vendredi, samedi, dimanche en présence des grands parents. de plus, le dimanche ne s'occupe pas de son fils puisqu'il passe la journée à boire

avec ses copains dans un café restaurant du village je souhaite réellement une révision de mon dossier soit avoir mon fils au moins une à 2 fois par semaine en présence de mon ami qui est sain de corps et d'esprit et qui s'occupe très bien des enfants.
je souhaite faire une procédure pour récupérer une garde partielle sans la présence ni du père ni des grands parents.

Mes coordonnées sont les suivantes:
ingrid

dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, madame, monsieur, mes sincères salutations.

Par **chaber**, le **02/02/2013** à **08:21**

Bonjour

par sécurité j'ai supprimé les noms et adresses

Par **cocotte1003**, le **02/02/2013** à **09:05**

Bonjour, il va vous falloir saisir le jaf du domicile officiel de l'enfant (pere). Le mieux serait de prendre un avocat. si vous avez des problèmes financiers, vous pouvez demander au tribunal un dossier pour obtenir l'aide juridictionnelle. commencez dès maintenant à rassembler les preuves de ce que vous affirmez, cordialement